



COMMUNE : **042 JOINVILLE LE PONT**
 ARRONDISSEMENT : **94 NOGENT SUR MARNE**
 TRÉSORERIE OU SGC : **SGC DE VINCENNES**

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition provisionnelles 2026 4	Produits références 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39 335 071	40,67	99,48	39 930 000	16 239 531	40,67	16 239 531
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	28 103	36,27	150,88	41 400	15 016	36,27	15 016
Taxe d'habitation (TH)	1 372 182	24,30	61,33	987 500	239 963	24,30	239 963
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	16 494 510		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025 1 044 921	Taux de référence de TH 2026 24,30	Taux de MTHRS applicable en 2026 60,00	Bases d'imposition provisionnelles 2026 845 700	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026 123 303	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026) 123 303	166 178 13

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)				
Taxe d'habitation (TH)	16 494 510	=		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			95 627	0	-1 436 394	8 066 413	6 725 646

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	6 725 646	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	2 334 345,9
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	16 617 813	+		

A CRETEIL

Le 17 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
PHILIPPE DUFRESNOY

Le
Pour la Commune,

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 042 JOINVILLE LE PONT
 ARRONDISSEMENT : 94 NOGENT SUR MARNE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE VINCENNES

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
Taxe foncière sur le bâti :		Taxe foncière sur le bâti :			
a. Personnes de condition modeste	6 773	a. Par le conseil municipal	1 081 221	a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi		b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	84 512	Taxe foncière sur le non bâti :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux et longue durée	4 253	a. Par le conseil municipal	366	d. Centrales hydrauliques	
		b. Par la loi (terres agricoles)		e. Centrales géothermiques	
		c. Par la loi (autres)		f. Transformateurs électriques	
Taxe foncière sur le non bâti :	89	Cotisation foncière des entreprises :		g. Stations radioélectriques	
Taxe d'habitation :		a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
a. Dotations pour perte de THLV		b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	
b. Dotations pour recentrage THRS					
c. Mayotte	>>>				
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		5. RÉFORMES FISCALES	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	987 500	a. TVA compensant la TH	>>>
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	b. TVA compensant la CVAE	0
c. Locaux industriels		c. Correction des bases THRS	- 392 509	c. Coefficient correcteur	1,493532
d. Autres allocations		d. Correction des bases THLV	>>>	d. Taux FB commune 2020	26,92
		e. Correction des bases MTHRS	- 205 915	e. Taux FB département 2020	13,75
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX					
6.1. TAUX PLAFONDS				6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :	Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :
	national 12	14	15	16	a. National >>>
	départemental 13				b. Communal >>>
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	99,48	>>>	99,48	Taux maximum :
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	150,88	>>>	150,88	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>
Taxe d'habitation (TH)	23,67	61,33	>>>	61,33	b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...		6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH			
a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>		a. Taux moyen départemental		24,53	
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés >>>		b. Taux maximum de la majoration		0,230	
				Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique 30,08	